

# Notre AGGLOPÔLE magazine

ARCHIPEL DE THAU

P. 12

## Ça roule pour la voie verte !



L'agglo pour une  
agriculture durable  
p. 6

Plus d'emplois  
avec la clause sociale  
p. 10

# LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Villeveyrac :  
3 852 Villeveyracois



Poussan :  
6 082 Poussannais



Montbazin :  
3 046 Montbazinois



Gigean :  
6 494 Gigeannais



Bouzigues :  
1 714 Bouzigauds



Mireval :  
3 368 Mirevalais



Loupian :  
2 175 Loupianais



Vic-la-Gardiole :  
3 303 Vicois



Mèze :  
11 679 Mèzois



Balaruc-le-Vieux :  
2 682 Balarucois



Marseillan :  
7 894 Marseillanais



Sète : 44 271 Sètois



Balaruc-les-Bains :  
6 916 Balarucois



Frontignan :  
22 730 Frontignanais



Sète agglomération méditerranéenne,  
c'est **126 206 habitants**

## Thau en chiffres

**13 & 14 mars**

Rendez-vous pour  
l'Oursinade de Thau

[Voir page 9](#)

**129**

salariés embauchés via  
la clause sociale

[Voir page 10](#)

**4km**

de voie verte  
entre Sète et Balaruc

[Voir page 12 & 13](#)

**6<sup>ème</sup>**

édition d'Escale à Sète  
avec l'Agglomération

[Voir page 16](#)

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, le code électoral exclut toute campagne de promotion publicitaire des réalisations et de la gestion des collectivités intéressées par les scrutins municipaux et communautaires de mars 2020. Afin de respecter cette règle, l'éditorial du président de Sète agglomération méditerranéenne est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du Conseil communautaire.



## Des ambassadeurs du territoire honorés

Le président et les vice-présidents de l'agglomération ont présenté leurs vœux le 31 janvier à la piscine Fonquerne. L'occasion lors de cette cérémonie d'honorer pour leur engagement 4 personnalités emblématiques du territoire, qui ont reçu une médaille d' « ambassadeur.drice de Sète agglomération méditerranéenne ».

Il s'agit de Christian Belmas, président de l'association intercommunale de chasse maritime, Annie Favier Baron, présidente du CPIE Bassin de Thau, Olivier Rossel, président du Syndicat du cru AOC Muscat de Mireval et Christophe Miron, président de Frontignan Muscat.

Retrouvez leurs portraits-vidéo sur notre page Facebook.

 seteagglopolediterranee

## Près de 800.000 € en faveur de la transition énergétique



Depuis 2016, l'agglomération a été désignée par l'Etat « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». À ce titre, elle bénéficie d'un dispositif spécial pour valoriser financièrement certaines opérations d'économie d'énergie sur son territoire : isolation thermique, rénovation de l'éclairage public... et a proposé aux communes volontaires de leur ouvrir ce dispositif et de valoriser pour leur compte leurs propres opérations. En échange, celles-ci se sont engagées à reverser à l'agglomération 10% des recettes perçues. Poussan, Marseillan, Balaruc-les-Bains et Bouzigues ont bénéficié, en 2019, de ce dispositif. Les recettes attendues pour 2020, en plus des économies d'énergie réalisées, sont de 60 000€ pour l'agglomération et de 225 000€ pour les communes.

Poussan à elle seule bénéficiera du plus gros volume financier avec un peu plus de 180 000€ perçus grâce à la rénovation de l'éclairage public de la commune. Au total, près de 800.000 € (en incluant la subvention de 500 000€ pour l'achat de deux bus électriques) seront reversés dans le cadre de l'appel à projet pour le « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

## Près de 15% de passagers supplémentaires pour l'aéroport Béziers - Cap d'Agde



L'aéroport de Béziers - Cap d'Agde dont l'agglomération est partenaire, a enregistré en 2019 une augmentation de 14,6 % de sa fréquentation (avec 267 712 passagers) par rapport à 2018, malgré un contexte difficile pour le transport aérien (Brexit et grèves). Il s'agit de son plus haut niveau de fréquentation depuis sa création en 1974. Ces résultats sont consécutifs à une très bonne tenue de l'ensemble des liaisons proposées et au lancement, en avril dernier, d'une nouvelle ligne en provenance de Charleroi Bruxelles Sud, liaison qui a enregistré à elle seule près de 40 000 passagers sur 9 mois d'exploitation. Pour 2020, on estime une croissance du trafic à 5%, ce qui se rapprocherait du seuil des 300 000 passagers, objectif fixé par la gouvernance au moment de l'arrivée de la Région Occitanie au tour de table et de la montée en puissance du Département de l'Hérault.

[www.beziers.aeroport.fr](http://www.beziers.aeroport.fr)

## Sportifs de haut niveau, l'agglomération vous soutient !



Sète agglomération méditerranéenne soutient les athlètes de haut niveau (inscrits sur la liste arrêtée par le Ministère des Sports) qui sont de véritables ambassadeurs du territoire. Les meilleurs d'entre eux (pratiquant un sport individuel) et en particulier les plus jeunes, peuvent se voir attribuer une aide financière permettant leur progression sportive et leur développement personnel. La demande d'aide, à réaliser chaque année entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars, renseigne sur l'identité et les résultats sportifs du solliciteur. Elle est à saisir directement sur <https://soutienshn.agglomeration.fr>. La demande sera instruite par la commission Sport, qui donnera un avis avant attribution de l'aide, accordée en une seule fois pour une durée d'un an, à partir de sa date de notification.

Renseignements au 04 67 46 48 16 / [sports@agglomeration.fr](mailto:sports@agglomeration.fr).

## Deux commerces accompagnés pour leurs travaux de modernisation



Dans le cadre de sa politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, Sète agglomération méditerranéenne a mis en place un dispositif de soutien aux commerçants, artisans et professionnels de services, qui souhaitent moderniser leurs locaux et les mettre en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cette modernisation, indispensable pour rendre plus attractive les différentes activités, contribue efficacement à la dynamisation des cœurs de villes. Ce dispositif a été souhaité par les élus communautaires pour s'inscrire dans la continuité des aides directes accordées de 2008 à 2016 dans le cadre des

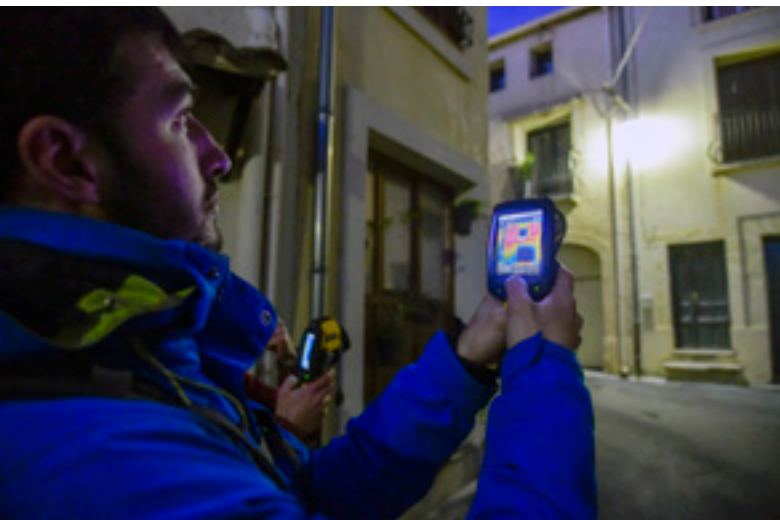
programmes FISAC (désormais terminés). Ainsi, le 30 janvier, le président de l'agglomération et maire de Sète, le vice-président délégué au développement économique, et le maire de Balaruc-les-Bains, ont remis un chèque de subvention à deux commerces : « Coiff'Hom », à Sète, et « La cabane à jus », à Balaruc-les-Bains. En 2019, 10 commerces de proximité du territoire ont été accompagnés par ce dispositif.

## Une double reconnaissance pour l'Office de tourisme de l'agglomération



L'OTI vient d'obtenir son classement en catégorie II. L'État a ainsi reconnu les efforts réalisés pour améliorer les services rendus aux visiteurs mais aussi la qualité des actions de promotion déployées, de l'accompagnement des socio-professionnels et de l'animation territoriale. Il dispose de deux bureaux, à Mèze et à Vic-la-Gardiolle et intervient sur 10 communes de l'agglomération hors les 4 stations classées (Sète, Frontignan, Marseillan et Balaruc-les-Bains) mais pilote également des opérations de promotion et communication pour l'ensemble des 14 communes, visant à faire de l'Archipel de Thau une grande destination à même de rivaliser avec les plus grandes destinations méditerranéennes.

## Pour repérer les déperditions de chaleur



Une mauvaise isolation, des fenêtres mal posées ou encore une faille dans la construction peuvent provoquer des fuites de chaleur et/ou des infiltrations d'air. Souvent ignorées car invisibles à l'œil nu, ces pertes nuisent au confort et au porte-monnaie des occupants. C'est pour les sensibiliser sur le sujet que l'agglomération a organisé 2 « Nuits de la thermographie », à Villeveyrac et Montbazin, avec pour principe d'arpenter en soirée les rues d'un quartier pour traquer les déperditions énergétiques à l'aide d'une caméra thermique et guidé d'un conseiller Espace Info Energie.

Renseignements au 04 67 13 80 94.

## L'agglomération adhère à l'association French Tech Méditerranée



L'agglomération vient d'adhérer à l'association French Tech Méditerranée (labellisée en avril 2019) qui regroupe les start-up incubateurs, accélérateurs, investisseurs, universités et centres de recherche, partenaires technologiques et l'ensemble des collectivités territoriales du Gard, de l'Hérault et du sud-Aveyron, avec pour objectif d'accompagner les champions de demain et de représenter leurs intérêts aussi bien au niveau local que national.

## L'avenir sera « smart »



Transformation numérique, environnement urbain, mobilité, villes inclusives et partagées... le salon « smart city » (« cité intelligente ») de Barcelone présentait en novembre les dernières technologies possibles pour un monde urbain plus durable. 40 étudiants sétois en BTS de commerce international s'y sont rendus avec comme objectif de ramener des propositions de projets répondant à des défis concrets de notre territoire, pour améliorer le quotidien et/ou l'environnement des habitants. La restitution de leurs travaux a eu lieu en février, avec 4 projets particulièrement récompensés, comme le capteur de qualité de l'air, l'appli guide touristique, la borne-parking solaire anti-vol pour vélo ou la navette électrique autonome. « Notre agglomération magazine » développera ce sujet dans un prochain numéro.



### Se garer sur un emplacement de recharge de voiture électrique est interdit

L'agglomération a installé sur son territoire 25 bornes de recharge pour véhicules électriques. Mais certains véhicules « non électriques » prennent leurs aises et n'hésitent pas à se garer sur ces emplacements réservés, ce qui empêche les véhicules électriques de pouvoir venir s'y recharger. Sète agglomération méditerranée rappelle que le stationnement sur ces emplacements réservés est passible d'une contravention.



# ► À la reconquête d'une agriculture durable et locale

Assurer la relève, maîtriser le foncier et soutenir le secteur : l'agglomération s'engage pour stimuler l'économie agricole locale dans le respect de l'environnement.



## Une boutique pour soutenir la production locale



## Une nouvelle stratégie foncière conchylicole

Pour lutter contre la spéculation foncière observée sur les mas conchylicoles achetés au-dessus du prix du marché par des non agriculteurs pour des usages notamment de loisirs, et contre leur changement de destination, SAM s'est engagée dans une nouvelle stratégie foncière conchylicole en partenariat avec la Région, le Département, l'État, les professionnels du secteur et la SAFER. Une convention sera signée courant 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 qui met en œuvre une animation et une veille foncière ainsi qu'un partenariat pour la constitution d'un fonds collectif Région/Département/Agglo, destiné à amortir les frais de portage. La SAFER n'a pas vocation immobilière sur les biens qu'elle achète ou qu'elle préempte. Sa mission est de les remettre dans le circuit. « La Safer achète le bien foncier à la place du re-

preneur professionnel, et signe avec lui un contrat pour 5 ans, potentiellement renouvelable » explique le vice-président délégué à l'agriculture. « À la fin du contrat, le repreneur pourra acheter le bien. Si les biens ne sont pas repris dans un délai de 5 ans, ce sont les collectivités qui doivent se positionner à des fins de revente ou de mise à disposition de ces biens ». Ainsi, la collectivité peut mettre en location à de jeunes exploitants récemment installés des mas conchylicoles disponibles, ou accompagner les nouveaux exploitants en leur concédant des tarifs préférentiels sur le principe du « mas pépinière ». Une mesure relais de soutien à l'installation ou à la reprise sur les 3 premières années pour aider au démarrage de l'activité. En parallèle, une liste de porteurs de projets, notamment en sortie de formation tant conchyliculture que pêche, sera créée et animée pour s'appuyer sur un gisement de professionnels actifs.

Avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault, l'agglomération a signé une convention de partenariat en vue d'installer une « boutique de producteurs » dans le cadre du projet d'extension de l'espace commercial Balaruc-loisirs. L'idée est de donner aux producteurs du territoire davantage de visibilité et l'accès à une zone de chalandise de 130 000 habitants. Cet espace est le pôle commercial majeur de l'agglomération. Son extension devrait offrir près de 25 000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales supplémentaires à l'horizon 2021-2022. Un lieu propice positionné sur un territoire connu pour ses produits emblématiques : poissons, coquillages, tielles, fruits et légumes, vin, oléiculture... et une initiative qui correspond à l'évolution des pratiques clients, à la recherche de produits locaux et de lieux de vente interactifs, adaptés aux nouveaux modes de consommation. Depuis 2018, un groupe d'une vingtaine de producteurs s'est constitué. Des études de

faisabilité et de marché ont été menées. « Actuellement, on est en phase de benchmarking. C'est une démarche destinée à comparer l'entreprise, son organisation et ses processus avec d'autres de même nature afin d'identifier bonnes pratiques, montage juridique, format du projet... qu'il s'agira de déployer pour garantir le succès de l'installation. On va à la rencontre des gens, et on note ce qui fonctionne ou pas, en faisant des études comparatives. On a déjà examiné à la loupe 4 commerces similaires. Un dossier complet sera élaboré d'ici la fin de l'année pour un passage à l'acte sur la zone en 2021/2022 ».

## Les marchés des producteurs de pays se développent



Depuis 2019, Sète agglomération méditerranéenne s'est engagée aux côtés de la Chambre d'agriculture de l'Hérault pour le renforcement et le déploiement des « Marchés des Producteurs de Pays » sur son territoire. Ces marchés invitent à la rencontre des producteurs fermiers, vigneron et artisans autour de produits locaux et de saison... L'an dernier, 7 communes ont bénéficié du dispositif, 6 en marché festif le soir avec ambiance musicale à Gigean, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Marseille, Poussan, et Villeveyrac ; et Frontignan en marché hebdomadaire. En 2020, deux communes supplémentaires, Frontignan et Bouzigues, bénéficieront de marchés de producteurs festifs. L'occasion pour le public de savourer des assiettes fermières en direct du producteur au consommateur... et de remplir son panier.

## Un projet pilote à La Rouquette

Ce projet prioritaire mené en partenariat par l'Agglo (qui en est le maître d'ouvrage) accompagnée par le SMBT, couvre une soixantaine d'hectares. C'est l'UNAPEI 34, une association de parents de handicapés, et la SAFER qui sont actuellement propriétaires du domaine de La Rouquette, à cheval sur les communes de Loupian, Mèze et Villeveyrac.

Le classement du bassin versant du Pallas en zone vulnérable aux pollutions diffuses agricoles vise à adapter les pratiques afin de réduire le lessivage des sols et les phénomènes d'eutrophisation

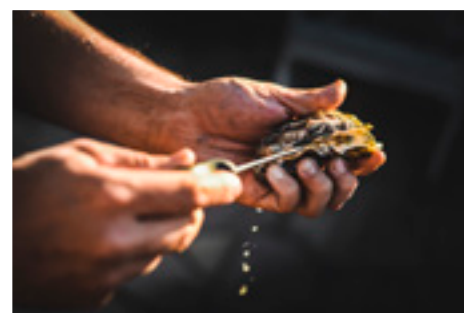
du Pallas et de la lagune située à l'aval. Sur le domaine de la Rouquette, le type d'occupation des parcelles riveraines, le travail des terres agricoles, les capacités environnementales des affluents du Pallas et le développement de zones tampons, sont autant de facteurs qui permettront de concilier la protection de l'environnement et la pérennisation d'une agriculture responsable. Actuellement, les phénomènes d'érosion des sols sont préjudiciables à l'économie agricole à court et long terme et à la qualité des milieux aquatiques alors même que sur le plan hydraulique, le site est situé en position stratégique.

« La Rouquette, c'est un projet agricole intégré et partenarial qui a valeur d'exemple. Nous nous sommes intéressés à ces terres parce qu'il y a un problème hydrologique important. La qualité des eaux du Pallas est médiocre. Elle présente un dépassement des normes environnementales, notamment en nitrates, et pas seulement du fait de l'agriculture. Ces pollutions sont également d'origine urbaine. Le dépassement des seuils est tel que ce cours d'eau constitue l'une des premières priorités du territoire en matière de reconquête de la qualité de l'eau et de protection de l'étang de Thau. Comme nous l'avons fait pour la Bourbou à Loupian, nous allons d'abord intervenir sur la morphologie de son tracé pour éviter les débordements ».

En matière de maintien et de développement agricole, comme en matière de qualité de l'eau, de maintien de la biodiversité, d'entretien paysager, de lutte contre les inondations et les incendies, le domaine de la Rouquette constitue une opportunité unique de démontrer qu'il est possible de concilier les enjeux agricoles et environnementaux dans le cadre d'un projet agro-écologique et sociétal. C'est pourquoi, l'UNAPEI34 et Sète agglomération méditerranéenne se sont engagées dans un bail emphytéotique de 18 ans. Une convention de mise à disposition sera prochainement passée avec la SAFER, sur la base d'un cahier des charges cultural proposant un assolement, en vue de réinstaller plusieurs agriculteurs.

« Le projet est global, environnemental autant qu'économique et agricole. Nous espérons dès le 1er semestre 2020 réinstaller des agriculteurs. On s'est positionné sur des cultures vivrières : maraîchage, arboriculture, vigne... qui pourront trouver un débouché intéressant via la boutique des producteurs. C'est du donnant /donnant ».

## Une aide spécifique au réensemencement des cheptels conchylicoles



Sète agglomération méditerranéenne soutient les conchyliculteurs qui ont connu des pertes importantes lors de la crise de maladiques de l'été 2018 et débloque une enveloppe de 400 000 € destinée à financer l'achat de naissains d'huîtres et de moules pour les entreprises de son territoire. Les conditions d'attribution et de contrôle ont été définies avec le Comité Régional Conchylicole Méditerranéen. Cette aide concerne 150 professionnels, déjà éligibles au dispositif "calamité agricole" déclenché par la Région, le Département et l'Etat. Actuellement, 166 000 € ont été distribués à 78 ayants-droit.



## Le site TIMAC Agro bientôt revitalisé

La société TIMAC Agro vient de réduire ses activités sur la ville de Sète. L'usine continuera à produire uniquement des engrais liquides. Au résultat, une diminution des effectifs et une réorganisation inévitables. Pour pallier aux pertes d'emplois, TIMAC Agro a signé avec l'Agglo et l'Etat une convention de revitalisation du site visant à soutenir le développement des filières agricoles, conchylicoles, halieutiques et agroalimentaires du territoire. Ces filières sont confrontées à différentes mutations dont le changement climatique et la raréfaction de la ressource ne sont pas les moindres. C'est dans ce contexte qu'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé aux agriculteurs, pêcheurs et métiers liés à la pêche, petites entreprises du secteur agroalimentaire, porteurs de projets et start-ups en lien avec ces filières, qui ont un projet d'activité relevant notamment de thématiques environnementales. Les modalités d'accompagnement pourront prendre la forme de subventions, de prêts, de garanties ou de conseil. Cet AMI se termine le 6 avril 2020.

## Destination V&D Thau en Méditerranée

Créé en 2009, le label « Vignobles et Découvertes » a été mis en œuvre par ATOUT France, le bras armé du ministère du tourisme, afin de développer l'œnotourisme dans les régions viticoles et touristiques. Son objectif : que vigneron, hébergeurs, restaurants, musées, sites touristiques, acteurs du tourisme et acteurs économiques territoriaux se mettent ensemble au service de l'œnotourisme pour proposer des offres de qualité aux visiteurs de leurs régions, et faire ainsi de véritables destinations œnotouristiques pour les visiteurs. 68 destinations, réparties sur tout le territoire et dans tous les vignobles, ont actuellement le label. Il y a deux ans, « Thau en Méditerranée » a été la 1<sup>ère</sup> de l'Hérault à être labellisée « Vignobles et découvertes ». Le réseau compte 93 partenaires : 35 domaines viticoles, 4 mas conchylicoles, 11 restaurants, 9 activités de loisirs, 11 offices de tourisme et agences organisatrices de séjours et d'événements, 14 hébergeurs et 5 sites patrimoniaux. Le prochain RDV se tiendra fin avril prochain, lors des Assises de l'œnotourisme\*.

### \*Assises de l'œnotourisme

Elles sont un véritable rendez-vous annuel, dédié aux professionnels, qui participe à leur mise en réseau. Les thématiques abordées au cours de ces rencontres sont une opportunité d'échange et de concertation, favorables à la mise en œuvre d'une stratégie œnotouristique territoriale partagée. Elles sont l'occasion pour la destination V&D d'aider les professionnels à mieux connaître toutes les facettes de notre destination et d'être ainsi des Ambassadeurs de notre territoire œnotouristique. Elles sont organisées à l'échelle de nos 2 territoires ( Sète agglomération méditerranée et l'agglo Hérault Méditerranée ) et rassemblent 60 à 100 professionnels.



## Notre territoire brillamment représenté au National

À l'initiative du Conseil supérieur de l'œnotourisme, la Fédération Nationale « Vignobles & Découvertes » a été créée en avril 2019. 58 destinations y sont représentées. Cette fédération avait été évoquée et souhaitée par le Secrétaire d'Etat au Tourisme et par le Président du Conseil Supérieur de l'œnotourisme lors des précédentes Assises nationales de l'œnotourisme. Un bureau provisoire avait été mis en place pour travailler sur les objectifs. Et le Vice-président de Sète agglomération méditerranée délégué aux activités agricoles et viticoles, déjà membre de ce bureau, a été élu au poste de 1<sup>er</sup> vice-président. Une élection qui met en valeur le travail, l'attachement, le dévouement et le dynamisme que cet exploitant agricole de Villeveyrac, consacré à la promotion de la filière œnotouristique sur le territoire de l'agglomération. Plus largement, elle salue l'effort de valorisation des produits, des terroirs et des producteurs, consenti par l'agglomération au travers de l'organisation de manifestations agri-touristiques : les Estivales, l'Oursinade, la Fête de l'anguille... et de la promotion des circuits courts ou rencontres inter-professionnelles comme les Assises de l'œnotourisme : « L'idée, c'est de créer du dynamisme entre les différentes destinations et entre tous les acteurs impliqués dans leur promotion, hébergeurs, restaurateurs, vignerons,

acteurs culturels, acteurs de l'événementiel... Forcément, on ne parle pas tous le même langage et c'est bien là la mission de la nouvelle fédération ; favoriser les échanges d'expériences, mutualiser les efforts, les moyens et les outils afin de mieux faire connaître le label, et lui donner une meilleure visibilité auprès du public. Pour l'heure, on en est à l'élaboration du plan d'actions. « Et on a des idées » conclut le 1<sup>er</sup> vice-président de la Fédération nationale des Destinations labellisées V&D.







## ► L'Oursinade de Thau

Les 13 et 14 mars, se déroulera le premier rendez-vous agri-touristique de l'année 2020 organisé par Sète agglomération méditerranéenne sur l'esplanade Aristide Briand à Sète.

**P**lace à la « châtaigne de la Mer » pour cette 6<sup>ème</sup> édition de l'Oursinade de Thau. 35 exposants vous accueilleront tout au long de la manifestation. De grandes tablées seront disposées au centre de la place où trône son kiosque à musique du XIX<sup>ème</sup> siècle au charme désuet de la Belle Époque, témoignage d'un certain art de vivre.

Cette conviviale Fête de l'Oursin démarre **vendredi 13 mars, à 18h** (et jusqu'à 23h) et se poursuivra **samedi 14 mars, de 11h à 23h**, dans une ambiance musicale assurée tout au long du week-end. C'est dans cet esprit « guinguette » à ciel ouvert que des milliers de visiteurs pourront déguster ce que le bassin de Thau offre de meilleur. Pendant que certains exposants proposeront exclusivement des oursins, d'autres vendront des plateaux de fruits de mer, des brasucades de moules, des tielles, des beignets d'huitres, des fritures de poisson à la plancha et bien d'autres spécialités locales. Quant aux restaurants autour de la place, leurs cartes variées raviront tous les autres gastronomes.

C'est avec la volonté de mener des actions liées aux économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, que l'agglomération a intégré depuis l'année dernière une démarche quantitative (réduction des volumes) et qualitative (baisse de la toxicité) sur la prévention des déchets. Ainsi, de nouvelles alternatives sont imposées comme les emballages recyclables, en complément du tri sélectif déjà mis en place sur toutes les manifestations itinérantes, afin de viser un niveau d'engagement maximum.

Pour faciliter les achats de tickets pour la dégustation des vins, 2 points de caisse aux couleurs de Sète agglomération méditerranéenne seront disposés aux entrées de la manifestation : 5€ donne droit à 3 tickets de « dégustation » de vins et 2€ à un ticket, parmi les nombreux producteurs viticoles du bassin de Thau, tous labellisés « vignobles et découvertes ». Pour tout achat de dégustation de vin, le verre sera offert. Les plateaux d'oursins, de coquillages et toutes les autres spécialités sont vendus directement sur les stands.

L'Oursinade lance le programme des festivités du bassin de Thau, en attendant les Estivales, autant de beaux moments conviviaux en perspective...





## ► Une clause sociale pour favoriser l'emploi

L'emploi sur le bassin de Thau a progressé de 3,1% en 2019 avec 600 emplois salariés créés, et de 9% ces cinq dernières années avec 1 680 emplois créés. Depuis 2017, l'Etat a également encouragé les collectivités territoriales à mobiliser la clause sociale dans leurs marchés publics.

**L**a clause sociale, c'est quoi ? Il s'agit d'un outil d'accès à l'emploi dans le cadre de l'insertion professionnelle. Cette disposition est cadrée par le Code des marchés publics. Quand un marché public est proposé (par l'Etat, les collectivités territoriales...), est appliquée une réservation d'un pourcentage d'heures de travail réservées pour des personnes éloignées de l'emploi. L'entreprise qui répond à ce marché s'engage dans l'emploi de cette ou ces personne(s). Ainsi, l'entreprise concourt d'une part à leur réinsertion professionnelle, mais également, elle forme, qualifie, voire pérennise du personnel sur des métiers souvent en tension. L'entreprise élargit ainsi ses sources de recrutement en faisant appel à de la main d'œuvre locale. Elle réduit aussi les risques liés aux recrutements en identifiant de nouveaux collaborateurs, en les testant en situation de travail et en assurant un suivi social des bénéficiaires.

Les publics éligibles sont les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AAH...), les jeunes de - de 26 ans diplômés ou non sortis du système scolaire et de l'enseignement supérieur, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, les personnes en situation de handicap.... Ces personnes connaissent souvent des situations d'exclusion sociale du fait de l'absence d'emploi. Certaines cumulent de graves difficultés (paupérisation, problèmes de santé, éclatement de la cellule familiale, violence, absence de logement). Faciliter l'embauche de ces personnes, via les clauses sociales, crée un « sas » d'accès à l'emploi, c'est un des volets d'insertion sociale permettant l'accès au droit : l'octroi d'un logement autonome, le suivi médical ou psychique, etc.

Ces personnes sont recrutées soit directement par les entreprises, soit par des opérateurs tels que des Groupements d'employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ), des associations intermédiaires ou des agences de travail temporaire d'insertion. La durée d'éligibilité des candidats est de 24 mois, quel que soit le contrat, sous réserve des évaluations annuelles, pouvant être prorogé de 24 mois supplémentaires.

### Un levier pour une politique d'insertion par l'économie

#### Les trois principaux objectifs pour notre territoire sont :

- Mobiliser la commande publique pour lutter contre le chômage et inscrire l'outil « clause sociale » dans un chainage d'action permettant des parcours d'insertion par l'économie au travers des marchés publics.
- Insérer les publics éloignés de l'emploi en répondant aux besoins de main d'œuvre des entreprises et des secteurs en tension.
- Impliquer et faire collaborer les entreprises et Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) pour le territoire.

**Pour 2019, ce sont 26 marchés** qui ont appliqué la clause sociale, dont 18 dans le bâtiment ou les travaux publics, 4 en exploitation des eaux, 3 dans le nettoyage et la propreté et 1 dans le sanitaire et social. **31 entreprises attributaires ont embauché 129 salariés** avec un total de 68.000 heures recensées, soit 42 équivalents temps plein.

La mission de « facilitateur », coordonnateur de la clause, de Sète agglomération méditerranéenne est assurée par le service Cohésion sociale-Politique de la ville.

CONTACT : 04 67 46 47 84

# Entretiens



## Romain Carai, chef de centre Colas Sète

« Colas existe depuis les années 1930 à Sète et compte aujourd'hui 70 salariés, dont 52 résidant sur le territoire de SAM. Parmi eux, 2 personnes actuellement salariées ont été recrutées dans le cadre de cette clause sociale, et ce sont au total 6 embauches réalisées sur les dix dernières années au travers de l'insertion. Pour cette clause, nous faisons appel au GEIQ pour cibler les candidats, ce qui permet un champ de vision élargi pour dénicher des personnes dont le profil colle à nos métiers. Nous mutualisons les demandes concernant tous les marchés publics dont nous sommes titulaires (agglo, département, communes), et allons bien au-delà de la somme d'heures cumulées minimum à justifier, car nous investissons sur une formation qualifiante pour ces personnes. Ces contrats de professionnalisation peuvent déboucher sur un CDI dans notre entreprise lorsque le besoin économique se présente (1 personne tous les deux ans environ est définitivement embauchée chez nous). Pour les formations ne donnant pas lieu à embauche, les personnes sont quoi qu'il arrive diplômées et mieux parées pour trouver un emploi ».



## Salima Daoudi Kissi, directrice de Thau'p Hygiène

« J'ai créé Thau'p Hygiène en 2008, et en étais la seule salariée huit ans durant. Aujourd'hui, nous sommes 2 à 4 salariés selon la saison. J'ai eu recours à la clause sociale via les marchés publics que Thau'p Hygiène a décrochés sur Sète avec l'Office de tourisme, le CCAS, le SMBT... Cette clause est une réelle chance pour l'employeur, car cela lui facilite la tâche pour faire le bon choix de recrutement au regard de tous les critères et de l'éligibilité du candidat, et une chance pour l'employé qui accède ainsi à une réinsertion professionnelle. Une personne sénior est aujourd'hui en CDI grâce à cela. D'autres ont poursuivi leur chemin professionnel et personnel vers d'autres projets. Mes trois mots d'ordre sont « motivation / volonté / persévérance », cela m'a toujours fait personnellement avancer. Dans le cadre de la clause sociale, un candidat éloigné du parcours professionnel, mais motivé par des objectifs, peut les attendre et « gravir les marches de l'escalier ».



## Jean-Jacques Tort, RH – Responsable Sociétal de l'Entreprise - SUEZ EAU France Occitanie

« Suez Occitanie compte 650 employés (sur 7 agences), dont 80 sur le bassin de Thau. En 2018, nous avons décidé de nous engager davantage en matière d'insertion professionnelle et consacrerons pour les 20 ans à venir 43.150 heures pour la clause sociale (en sachant qu'un employé par an représente 1 450 heures) que l'on a choisi de déployer sur différentes formes : emplois directs ou indirects, sous-traitance, stages et périodes de mise en situation en milieu professionnel). Les acteurs locaux de l'insertion nous aident pour ces recrutements, 3 personnes en ont déjà bénéficié depuis 2018 : un alternant, un acheteur et un technicien assainissement ; ces employés ont bénéficié d'un CDD et d'une formation en alternance (C.A.P., B.T.S...). le troisième, une personne sénior, est désormais en CDI. Nous collaborons avec les ESAT pour l'entretien des espaces verts, Nous accueillons des stagiaires en reconversion professionnelle, pas mal suivent une formation à l'ARDAM de Mèze. Mon rôle en tant que responsable sociétal de l'entreprise, est d'ouvrir les portes, d'avoir du recul sur les CV, faire le lien avec Cap emploi, Pôle emploi ou les partenaires. Nous avons d'ailleurs recours à la méthode de recrutement par simulation (MRS), qui ne zoome pas sur un CV mais se recentre sur l'habileté, la capacité de la personne à suivre un C.A.P. ou un B.T.S. et la place ainsi au même niveau que les autres candidats. Ce qui garantit une réelle égalité des chances ».



## ► Ça roule pour la voie verte !

La voie verte qui relie Sète à Balaruc-les-Bains a été inaugurée le 8 février. Une bonne nouvelle pour les cyclistes et autres adeptes de modes de déplacements doux !

**C**ette nouvelle piste cyclable et piétonne est la dernière née d'une série d'équipements destinés à faciliter les déplacements actifs non motorisés sur le pourtour de l'étang de Thau. Jusque-là, les cyclistes qui souhaitaient emprunter cet itinéraire n'avaient d'autre choix que de rouler sur une bande matérialisée au sol, en bordure de route... à leurs risques et périls. Large de près de 4m, cette voie qui court sur 4km est située sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée et relie Balaruc au canal de La Peyrade. Les usagers pourront poursuivre jusqu'à Sète par deux itinéraires existants : un itinéraire jusqu'à la gare de Sète et un autre qui longe le canal jusqu'au quai des Moulins. L'aménagement est conçu pour recréer des espaces de biodiversité et dispenser une ombre naturelle tout le long de son parcours. Réalisé à base d'un enrobé végétal issu de dérivés du pin et autres essences résineuses, le revêtement est idéal pour faire aussi du roller, de la trottinette ou du skate. L'éclairage fonctionne à l'énergie solaire et peut être modulé en fonction des usages et des plages horaires. De l'avis du chef de projet Ecomobilité de l'agglomération, « nous avons travaillé sur la qualité de l'espace public. Cette nouvelle voie n'est pas seulement destinée à relier les deux villes. Elle est aussi un lieu de détente et de loisirs, un nouveau lieu de rencontre et de convivialité ».

Sur le parcours, deux aires d'étape ont été aménagées avec des tables de pique-nique, des bancs en béton d'où l'on peut admirer une très belle vue sur le mont Saint-Clair, ainsi que des services comme des stationnements sécurisés, un kit de réparation et de gonflage pour les vélos, et

un point d'eau. Des arbres fruitiers ont été plantés : citronniers, figuiers, amandiers, oliviers, kakis... La première de ces aires dans le sens Sète/Balaruc se situe au niveau de l'ancienne cimenterie Lafarge, la seconde au niveau du port de plaisance, peu avant d'entrer à Balaruc. « On a également mis l'accent sur la signalétique avec des panneaux directionnels qui indiquent les distances. A terme, on va installer un compteur piétons permanent qui permettra aux usagers de se rendre compte du nombre de personnes qui empruntent chaque jour cette voie », précise-t-il.

### Des solutions de déplacement autres que la voiture

Chaque jour, sur les 435.000 déplacements effectués sur le territoire de l'agglomération, 60% le sont en voiture, souvent sur des trajets de moins de 2 km ! Les transports routiers sont responsables à eux seuls de 44% des émissions de Co<sup>2</sup>. Des chiffres qui expliquent l'effort constant de l'agglomération en faveur notamment du vélo qui, avec 7.200 trajets quotidiens sur de courtes distances, représente la plus forte proportion de modes actifs de déplacement. Mise en place d'un schéma cyclable sans discontinuité, développement d'arceaux de stationnement, y compris parking sécurisé longue durée (comme au futur PEM), mise à disposition de services dédiés, subventions pour l'achat d'un VAE, et bientôt, mise à disposition d'une carte des temps des trajets à vélo entre les communes du territoire sont autant d'incitations à abandonner l'« autosolisme » au profit d'un mode de déplacement respectueux de

l'environnement. « Trois sortes de crainte empêchent encore les gens de se tourner massivement vers le vélo. Si je résume : j'ai peur d'avoir un accident, je vais me faire voler mon vélo, il manque des services pour entretenir et réparer ma machine. L'agglomération s'efforce de répondre à ces trois appréhensions ».

### Bientôt une « carte temps » pour les cyclistes

L'agglomération est en train de finaliser une carte routière spécialement dédiée aux cyclistes. Cette carte temps indiquera les itinéraires partagés et sécurisés et le temps qu'il faut pour relier les communes du territoire entre elles selon le mode de déplacement, vélo traditionnel ou vélo à assistance électrique. Elle sera disponible sur internet et téléchargeable sur smartphone, au plus tard cet été, et régulièrement actualisée en fonction des travaux qui seront effectués sur le schéma cyclable dans la décennie à venir. La première version papier sera disponible dans les Offices de tourisme du territoire : « On espère en avril, au moment d'Escale à Sète, sinon l'été prochain », conclut-il.





En vélo, à trottinette, en roller, à pied, avec des amis ou en famille, les habitants de tous âges sont venus nombreux ce samedi 8 février, fêter l'inauguration de la nouvelle voie verte intercommunale, malgré un temps pluvieux. Après la coupure de ruban par le président de l'agglomération, le public était invité à étreindre une centaine de mètres du bel enrobé, pour assister un peu plus loin à la diffusion du film de l'entreprise « Joulié TP » qui a réalisé ces travaux (voir Facebook de l'agglomération) avant de partager un apéritif de plein air. Une voie verte et sécurisée qui fait désormais la joie des petits et des grands.



## Le Rézo pouce toujours actif

Le Rézo Pouce du bassin de Thau compte 85 arrêts signalés sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne et rassemble aujourd'hui près de 380 inscrits. Une progression lente mais sûre de la fréquentation. A quoi s'ajoutent les utilisateurs occasionnels et les visiteurs qui transitent par le Rézo Pouce Vacances. Depuis peu, une nouvelle application est téléchargeable pour les abonnés. Ils peuvent programmer un trajet 24h à l'avance et, qu'ils soient conducteurs ou passagers, entrer en contact avec des personnes intéressées pour se rendre sur une manifestation précise, match de foot ou de volley, concert, soirée théâtre.... Comme chaque année, un certain nombre d'animations sont prévues au printemps pour faire la promotion de ce dispositif.

☎ Pour plus de renseignements, appeler au 05 63 05 08 00.

[WWW.REZOPOUCE.FR/](http://WWW.REZOPOUCE.FR/)



## ► La Palanquée : le futur tiers lieu de l'agglomération.

Ce sont peut-être les nouveaux bureaux du 21<sup>ème</sup> siècle ! Les « tiers lieux » représentent aujourd'hui une nouvelle manière de travailler. Il en existe plus de 1800 en France, et dans quelques mois SAM accueillera le sien, « La Palanquée », à Sète. Rencontre et présentation avec une équipe de passionnés.

**U**n tiers lieu, c'est un espace qui mixe activités professionnelles, espaces de détente et de débats, convivialité. « Il favorise le faire ensemble, l'entraide, le partage de savoir-faire, la créativité et la rencontre entre habitants et acteurs associatifs et économiques » comme l'explique Odile Kirchner, présidente « bénévole » de La Palanquée.

L'idée du tiers lieu est née en 2016, du besoin de disposer sur le territoire d'un lieu de coworking. Une association, « Sète en commun », est créée. Financé par les usagers, le premier tiers lieu propose une salle de formation. Odile Kirchner rejoint l'aventure en 2018 avec un projet ambitieux : ouvrir un tiers lieu multi-activités avec une offre de services innovants et attractifs. Une étude de faisabilité est menée et SAM, convaincu par le projet, met à disposition des locaux de 800 m<sup>2</sup> à rénover au centre-ville de Sète. Courant 2019, « La Palanquée » prend forme : proposition de services et d'activités, projet architectural, recherche de partenaires et de financements publics (État, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Sète agglomération Méditerranée, Fonds européens) et privés... L'équipe s'ins-

talte provisoirement dans l'ancien collège Victor Hugo à Sète. Une directrice, Isabelle Deniaud est recrutée pour poursuivre la conduite du projet jusqu'à l'ouverture du lieu. Début février, le travail est récompensé : La Palanquée fait partie des 32 tiers lieux français labellisés « Fabrique numérique de Territoire » par le gouvernement, lui permettant ainsi de prétendre à une aide financière.

### Ouverture prévue en 2021

En plus d'être axé sur le numérique, le tiers lieu sera très orienté sur les thématiques de la transition écologique et de l'innovation sociale pour apporter des réponses concrètes à notre territoire, notamment sur la mobilité, le réemploi, les circuits courts... Il s'organisera autour de plusieurs pôles (innovation, entrepreneuriat, convivialité...), disposera de différents espaces de coworking, d'un fablab (cf encadré ci-contre) destiné à former aux métiers du numérique, ou encore d'un incubateur, une structure aidant les gens qui ont des idées, pour les transformer en projets d'entreprises dans le domaine de la transition écologique. « L'idée, c'est d'accueillir les

gens porteurs de projets, pour les aider et les accompagner pour aboutir à la création d'une entreprise » comme le précise Isabelle Deniaud.

C'est donc assurément un programme ambitieux qui verra le jour en 2021. Et en attendant, même s'il n'y a pas encore de lieu physique ouvert au public, l'équipe de La Palanquée est à pieds d'oeuvre et mène des actions « hors les murs » comme des conférences, des rencontres publiques et des événements en tout genre. « Nous souhaitons rencontrer nos futurs collaborateurs avant l'ouverture du lieu, afin de travailler avec eux sur leurs attentes et leurs idées, pour que quand le lieu ouvre, la communauté soit déjà existante, et prête à se lancer », explique Sophie Grosjean, bénévole de l'association.

Alors si vous êtes intéressé par une activité, souhaitez présenter un projet à l'association, ou tout simplement obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter l'équipe par mail, à l'adresse suivante [contact@lapalanquee.org](mailto:contact@lapalanquee.org) ou consulter le site internet [www.lapalanquee.org](http://www.lapalanquee.org).

### Découvrez l'univers du Fablab

« La Palanquée » vous propose de découvrir, le 3 avril à 11h et le 4 avril à 14h, dans la cour de l'ancien collège Victor Hugo à Sète, l'univers d'un FabLab.

Au programme : ateliers pratiques pour tester des machines numériques, rencontres et échanges avec la communauté du fablab.

Plus d'infos sur la page facebook [seteencommun](https://www.facebook.com/seteencommun).



### Bientôt le fourgon Fab Lab !

Ce sera un peu la vitrine de « la Palanquée » : un Fab Lab (contraction de fabrication laboratory) « mobile » va dès le mois d'avril aller à la rencontre des professionnels, artisans, établissements scolaires et habitants des 14 communes de l'agglomération pour « rendre accessible l'innovation et diffuser les technologies numériques ». Equipé de machines de fabrication numérique (imprimante et scanner 3D, découpe laser, brodeuse numérique thermoformeuse, table musicale...) ce sera un lieu de création, d'expérimentation, de test... Un lieu pour « faire-ensemble, pour partager des savoir-faire et s'entraider pour trouver collectivement des solutions » comme l'explique Maëlic Philippot, le « FabManager » qui animera cette activité.



# ► Sète agglomération place l'économie bleue au cœur de Territoires d'industrie 2020

Le projet d'aménagement d'une zone économique des industries nautiques sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne a été sélectionné par l'État et la Région, début février, pour intégrer le programme national Territoires d'industrie\*.

**L**e projet de création d'une Zone Économique des Industries Nautiques (Z.E.N.) proposé par l'Agglomération et la CCI Hérault fin 2019, a pour ambition de créer un parc d'activités dédié aux industries du nautisme qui permettra de disposer d'une vitrine de ces entreprises, plaçant l'utilisateur et le client au cœur du développement de la filière. Cette zone devrait se situer à l'entrée de Sète et accueillir une palette d'activités large : implantation d'entreprises de la filière, recherche et développement, fabrication, commercialisation, services, sans oublier la formation et l'apprentissage, en lien avec le futur Pôle Polytechnique Mer.

## La filière nautique : une filière économique en pleine croissance

L'économie bleue, c'est 1 million d'emplois prévus en France d'ici 2030 dans les métiers du maritime. Et c'est déjà 400.000 emplois et 70 milliards d'euros de production annuelle. En matière d'économie maritime, 600.000 emplois supplémentaires devraient donc être créés en France d'ici 10 ans, pour des centaines de métiers différents. (Source : le Cluster Maritime Français 2019).

Pour tirer bénéfice de ce contexte, Sète agglomération, dont le territoire présente une situation géographique exceptionnelle pour ce type d'activités, souhaite s'organiser comme a su le faire la Bretagne où l'économie bleue pèse plus de 100.000 emplois dans près de 900 métiers différents. L'agglomération souhaite s'équiper

d'infrastructures pour pouvoir capter une partie de cette croissance bleue et des emplois. Un travail de fonds mené avec la CCI Hérault a permis d'identifier les besoins des entreprises auprès des acteurs de la filière, et pointé la nécessité de créer une zone dédiée aux industries du nautisme. Il s'agit de proposer en un lieu unique, un centre de ressources et un accélérateur de ces entreprises. Les cibles sont les acteurs de l'industrie nautique (constructeurs, motoristes, équipementiers, négoce, maintenance, loueurs fluviaux et maritimes, métiers des sports de glisse et de pleine nature, plaisance et services). Mais aussi, les métiers et entreprises autour de l'eau et de la lagune.

## Devenir le territoire de l'économie bleue

L'Agglomération porte comme ambition, dans son projet de territoire de devenir LE territoire de l'économie bleue en Occitanie. Dans cette perspective, elle a la volonté de conduire un ensemble de projets coordonnés : Pôle Polytechnique Mer (Campus des métiers de la mer et de l'eau), CELIMER (pôle scientifique collaboratif public/privé dans le secteur de la biologie marine), Zone Économique dédiée au Nautisme, Pépinière d'entreprises, pour se positionner comme le 1er partenaire maritime de la Région Occitanie et structurer des filières au travers d'un écosystème compétitif et attractif.

L'ensemble de ces actions forment un projet global, transverse et intégré, constituant un écosystème dédié au développement de la croissance bleue, mettant en syner-

gie les industriels du nautisme, les acteurs de la formation, les acteurs de la recherche à Sète, ainsi que ceux de l'entrepreneuriat.

## Calendrier de la réalisation de la ZEN

**2020** : études et actions foncières et immobilières

**2021** : conduite des actions coordonnées d'implantation des entreprises entre les services de Ad'occ, de Business France, de Sète agglomération et de la CCI

**2021-2022** : Proposition d'un dispositif complet d'accompagnement aux entreprises



\* Lancé par l'État à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, le programme «Territoires d'industrie» bénéficie à 146 territoires pour une enveloppe de 1,3 milliard d'euros. D'importants moyens humains et techniques viennent également compléter le dispositif. Il est piloté par les Régions en lien avec les intercommunalités, afin de redynamiser l'industrie française. L'initiative Territoires d'industrie a pour ambition de réduire la fracture territoriale et de créer des emplois.



## ► ESCALE A SÈTE

# Du 7 au 13 avril 2020

« Escale à Sète » sera une semaine de temps forts, de rencontres et de convivialité pour la sauvegarde du patrimoine maritime et fluvial.

**C**ette manifestation incontournable fait le lien avec notre riche patrimoine, naturel et culturel ! C'est pourquoi les établissements culturels et patrimoniaux de l'agglomération se joignent tout naturellement à cette belle et grande fête de traditions maritimes en proposant diverses animations, faisant écho à leurs missions quotidiennes auprès du jeune et grand public, sur l'ensemble du territoire...

### Côté archéologie...

Dans le cadre du projet d'extension du périmètre du Bien UNESCO « Canal du Midi » au « Canal Royal » de Sète, le service Patrimoine & Archéologie effectue une recherche documentaire et historique. Ce travail d'investigation permet d'alimenter la connaissance du processus de construction de ce monument emblématique et fondateur de l'identité régionale. Débouchant en Méditerranée par le port de Sète, comment le canal a structuré la construction même de la ville ? La quête des sources permet l'interprétation de faits historiques qui viendront alimenter, renseigner et argumenter le dossier pour l'UNESCO. Cette démarche scientifique de projet sera présentée au public lors de l'évènement « Escale à Sète 2020 » au moyen d'une exposition ludique et documentée : « Sur les traces du canal royal... le service Patrimoine & Archéologie mène l'enquête ! ».

(Exposition présentée sur la péniche des VNF sous réserve).

Le Musée Ethnographique de l'Étang de Thau sera également représenté dans le barnum du Réseau des musées méditerranéen, avec le musée de Gênes, Barcelone...et proposera une exposition pédagogique ayant pour thème : « L'anguille : de la pêche à l'assiette ».

### Côté médiathèques...

Les médiathèques ont axé leur thématique trimestrielle sur le thème des îles et des voyages avec des conférences, des expositions, des ateliers, des projections ainsi que des spectacles créoles.

#### « Nous, vous, îles »

Clin d'œil à la 6<sup>ème</sup> édition d'«Escale à Sète », le réseau des médiathèques a fait le choix d'aller d'îles en elles...Tout au long de ce trimestre, partez vers des destinations de rêve avec des expositions de photos soufflant le chaud et le froid qui vous feront voyager sur un lac de Birmanie, à Madagascar ou encore en Islande.

Participez à des ateliers pour créer des cartographies d'îles imaginaires, pour comprendre la naissance des îles et nager dans des terres inconnues. Écoutez des conférences sur de grands explorateurs ou sur le 7<sup>ème</sup> continent, île prison faite de déchets et suivez les projections du festival « Terres d'ailleurs ». Émerveillez-vous devant pas moins d'une dizaine de spectacles pour les enfants mais aussi pour les adultes, où l'atmosphère créole peut laisser la place à des évocations de la nature, à des histoires d'amour ou frissonnantes, aux îles mystérieuses que sont nos citadelles intérieures.





## Côté conservatoire

Le CRI propose en partenariat avec Hautbois et compagnie (fédération des hautbois populaires occitans et catalans), le Cirdoc (centre international de recherche et de documentation occitane) et Escale à Sète :

### Jeudi 9 avril, de 9h30 à 12h30

Colloque « transmission des musiques traditionnelles » Avec Michel Le Breton (coordonnateur du département musique traditionnelle du crd de Calais), Vincent Vidalou (coordonnateur du département de musique traditionnelle du crr de Perpignan), Alain Charrie (coordonnateur du département de musique traditionnelle du CRI de Sète), Gwenaëlle Sanat (Fédération hautbois et compagnie). Les contributions et comptes rendus d'expériences mettront en lumière les problématiques spécifiques des instruments et du répertoire traditionnel, pour tracer des perspectives d'avenir. Suivra un échange avec l'auditoire, puis un apéro musical.

### Vendredi 10 avril, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Atelier MasterClass avec Vincent Vidalou, Philippe Carcassés et Alain Charrié, à destination des différentes formes de hautbois populaires occitans et catalans (hautbois languedociens, aboés, graïle, amboéssa, gralla.....) ainsi que des tambours traditionnels.

### Samedi 11 avril

Mise en forme et orchestration d'un répertoire prédéfini pour une participation au grand défilé des équipages d'Escale à Sète 2020.

### Dimanche 5 avril

En clin d'œil à Escale à Sète, le CRI organise un concert « le Conservatoire fait escale » à la salle Georges Brassens de 10h30 à 12h (ensemble de clarinettes). 12h apéro musical autour de la mer. 14h : concert de musiques actuelles autour de la mer.



*Tout le programme d'Escalé sur  
escaleasete.com*



## Escalé en bus !

### Pour sa 6<sup>ème</sup> édition, Escalé à Sète à de grandes ambitions !

Cet événement, qui s'est imposé comme le plus grand festival de traditions maritimes de tout le bassin méditerranéen, génère un flux importants de visiteurs dans la ville de Sète. Afin de permettre à tous de profiter pleinement de cette manifestation, le réseau urbain s'adapte et offre plus de possibilités pour se déplacer en toute sécurité.

### Un plan de transport spécifique durant l'évènement et notamment les 11, 12 et 13 avril 2020 :

🕒 Pour les visiteurs venant en voiture et désireux de laisser leur véhicule en périphérie du centre de Sète, plusieurs parkings relais sont mis à disposition : parking du Lido à l'ouest de la ville, situé entre Sète et Marseillan le long des plages et les parkings des Eaux Blanches situés à l'est de la ville, dans la zone industrielle du même nom. Des navettes gratuites sont mises en place pour relier ces parking relais au centre-ville de Sète. Elles vont circuler de 9 h à minuit samedi et dimanche et de 9 h à 20 h le lundi.

🕒 De plus, pour permettre à tous de profiter pleinement de cette manifestation sans se soucier des moyens de transport, le réseau urbain de Sète agglomération méditerranée va lui aussi s'adapter. **L'ensemble des lignes seront gratuites durant ces 3 jours et leurs offres seront renforcées** : plus de bus en journée avec des derniers départs à 22 h ! Pratiquement l'ensemble des lignes sont concernées par des ajustements et des renforts, à savoir les lignes 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 20, 21, 22, 23. Une bonne raison pour se déplacer en bus !

**L'ensemble des modifications sera mis en ligne sur le site internet [www.mobilite.agglopoie.com](http://www.mobilite.agglopoie.com).**

Restez donc attentifs aux actualités du réseau, vous découvrirez très vite toutes les informations indispensables pour vous déplacer en toute sérénité lors de ce grand événement !

# Les infos des Communes



## Un chantier d'insertion Jeunes



Dans le cadre de la restructuration des locaux de la mairie, des travaux ont démarré dans l'annexe de l'Hôtel de ville en partenariat avec la Mission locale Insertion (MLI) et l'association « Passerelles Chantiers ». Le chantier a démarré avec 7 jeunes qui ont œuvré sous la conduite d'un encadrant technique pour la démolition afin de mettre à nu les murs anciens. Une seconde équipe est en charge de la mise aux normes d'accessibilité de la future salle des mariages et du conseil municipal. Une action qui a pour objectif de permettre aux jeunes en insertion d'accéder ou de consolider une autonomie dans leur vie professionnelle, de les sensibiliser au travail en équipe de manière à faciliter leurs futures recherches d'emplois ou de formations qualifiantes. Démarrée en novembre, la rénovation intérieure du bâtiment s'achèvera fin juin.



## Le cinéma Palace rouvre ses portes



Un seul cinéma, soit trois salles, c'était un peu juste pour les 45.000 Sétôis et au-delà, pour les cinéphilés de l'agglomération. Résultat : des propositions en nombre insuffisant et une sous exposition des films. Partant de ce double constat, la société VÉO, qui

gère les cinémas à Sète, a souhaité proposer un nouveau lieu au Palace, avenue Victor Hugo qui renoue ainsi avec sa vocation d'origine. La réouverture des salles a eu lieu le 11 décembre dernier. Deux mois de travaux intensifs ont été nécessaires pour rénover les locaux, il a fallu vider les salles de leurs anciens équipements et effectuer un travail de nettoyage en profondeur. "Nous avons rééquipé les trois salles avec du matériel numérique neuf, de nouveaux écrans et un nouveau système son. Nous avons refait le sol et remplacé les fauteuils pour un meilleur confort du public dans deux des trois salles", précise le directeur Raphaël Vion. Quant à la programmation, le Nouveau Palace est orienté sur des films populaires, type blockbuster et en version française tandis que le Comœdia, situé en cœur de ville, est plutôt axé sur des films d'art et d'essai et en VO. C'est ainsi près de 300 fauteuils supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 481 places du cinéma Comœdia et ce sont à terme quelque 150.000 entrées par an qui sont attendues sur les deux sites sétôis.



## 170 arbres plantés au Sesquier



Après une phase d'études et de réflexion lancée il y a 18 mois, le projet de requalification et d'aménagement du site du Sesquier entre dans sa phase opérationnelle. La première étape a commencé fin 2019 par une grande campagne de plantation d'arbres. Plus de 170 arbres prendront racines sur tout le pourtour du lac. Et beaucoup d'autres suivront. Afin d'éviter une uniformité paysagère, ce sont près de 20 essences différentes, toutes adaptées au site et au climat méditerranéen, qui cohabiteront. L'ensemble créera une véritable mosaïque végétale qui accentuera considérablement le caractère bucolique du cadre, apportant ombre et fraîcheur en été. Mais surtout, cette grande variété d'essences est un élément fondamental de développement de la biodiversité sur cet espace.



## Un atelier pour faciliter l'accès au numérique



Pour faciliter l'accès à l'outil informatique, le CCAS de Balaruc-les-Bains propose désormais un nouveau dispositif pour rendre le numérique accessible à tous. Une action, financée par le Conseil départemental qui a pour objectif d'accompagner le public vers une autonomie dans leurs démarches administratives sur Internet et lutter contre la fracture numérique. Plusieurs types d'accompagnements sont proposés : le soutien numérique, qui s'adresse aux personnes les plus exclues du numérique ou face à un besoin immédiat ; le coup de pouce, une aide ponctuelle pour un public souhaitant apprendre à utiliser les multiples services liés aux démarches administratives sur Internet comme consulter, actualiser ou compléter des dossiers administratifs (CAF, Pôle Emploi, Ameli, CPAM, Impôts...); l'accès libre pour les personnes autonomes (ex: démarches en ligne, consultation de mails, candidatures...). Ces permanences ont lieu tous les lundis, de 9h à 12h à l'espace Louise Michel.

## Les dispositifs santé balarucois labellisés Maison Sport-Santé

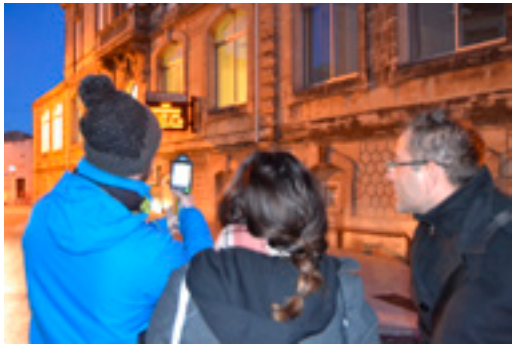


Prendre soin de la santé des personnes fait partie de l'ADN de Balaruc-les-Bains. Rien d'anormal alors que les dispositifs santé mis en place par la Ville à destination de la population locale viennent d'être retenus et labellisés par les ministères des Sports et

de la Solidarité, Maison Sport-Santé. Cette structure est destinée à accompagner les personnes souhaitant débuter ou reprendre une activité physique et sportive pour leur santé et leur bien-être. La Maison Sport Santé balarucoise devrait ouvrir ses portes au printemps 2020 et s'appuyer dans un premier temps notamment sur des dispositifs existants comme le programme Onco'Sport, les ateliers « Prévention des chutes pour les séniors » ou encore l'activité « Marche Active ». Après les éducateurs sportifs municipaux, des formations à destination des clubs sportifs balarucois sont également prévues, tout comme une information en direction du corps médical local.

## VILLEVEYRAC

### Nuit de la Thermographie



Le principe de cette balade urbaine originale et instructive est simple : arpenter en soirée les rues d'une commune pour traquer les déperditions énergétiques des habitations à l'aide d'une caméra thermique et guidé d'un ou plusieurs conseillers Espace Info Énergie. Elle a eu lieu le 28 janvier, avec une quinzaine de participants, qui ont déambulé dans plusieurs rues pour finir dans le centre du village afin de pouvoir observer les différences possibles entre les habitations récentes et les plus anciennes. A l'aide d'une caméra thermique, on peut voir les pertes de chaleur ou d'infiltration d'air, dues à une mauvaise isolation des fenêtres mal posées ou encore une faille dans la construction, des problématiques souvent ignorées car invisibles à l'œil nu. Place à l'échange ensuite sur les solutions possibles et envisageables pour parer aux pertes de chaleur, l'objectif étant de sensibiliser les propriétaires ou les locataires sur l'importance de bien isoler son habitat.

### Un nouveau complexe sportif



Un projet de complexe sportif est en cours de réalisation à Villeveyrac. Ce programme ambitieux de construction et de moder-

nisation comprend la construction et la modernisation des terrains de tennis (deux terrains ont déjà été construits, les deux plus anciens ont fait l'objet d'une rénovation complète en gazon synthétique) ; la construction d'un city park avec installations multi-sportives (foot, hand, basket...) ainsi que la rénovation du skatePark ; l'aménagement d'une aire de jeux d'enfants avec un espace libre aménagé pour les plus jeunes et leurs parents (jeux, toboggan etc.) ; la construction de salles des sports : dojo, multi-activités et espace musculation ; La création d'une voie d'accès pour faciliter la circulation : entre la rue des Oliviers et la route de Montagnac, tout en conservant un cheminement piéton et une piste cyclable ; La construction de deux salles sur le site du stade Jean Vié et la rénovation du parking de l'actuel gymnase. Mi-février, la salle des sports a pu ouvrir ces portes. Cette nouvelle infrastructure, moderne et plus spacieuse, permettra d'accueillir bon nombre d'activités et de centraliser sur un même site celles à caractère sportif.

## VIC-LA-GARDIOLE

### Une aide pour rénover les façades



Lors de son prochain Conseil municipal, la municipalité mettra au vote une délibération visant à attribuer une prime d'aide aux travaux de rénovation de façades. Le dispositif concerne les propriétaires de maisons individuelles et les immeubles à usage principal d'habitation, qui ont plus de 20 ans, et qui sont situés sur le territoire communal, à l'intérieur d'un périmètre du centre ancien élargi, défini dans une annexe du dossier. Le projet doit être conforme aux règles du PLU. Les SCI ou les copropriétés sont éligibles au dispositif. Ces aides visent également à permettre aux habitants de participer à améliorer l'image de la ville et de la rendre plus attractive. Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des centres anciens, Sète agglomération méditerranéenne vient ensuite compléter ce financement et l'aide communale est cumulable avec la subvention octroyée par l'agglo qui est du même montant. Après le Conseil municipal, le dossier contenant le détail de la procédure sera à disposition des administrés à l'accueil de la Mairie.

## BALARUC-LE-VIEUX

### Bientôt la fête du Printemps

Parmi les fêtes qui sont très appréciées à Balaruc-le-Vieux, la Fête du Printemps tient une belle place. En effet, celle-ci se déroule dans la bonne humeur et en toute convivialité regroupant les enfants et leurs parents. Le rendez-vous est donné samedi 11 avril, dès 18h, à la Crique de l'Angle (parcours de santé) pour diverses animations : défilé « Faites du bruit » avec vos instruments de musique ou avec tout ce qui vous passe par la main, chasse à l'œuf, tombola, mini-ferme, structure gonflable, jeux de kermesse, apéritif dinatoire et soupe. La soirée se poursuivra avec l'embrasement de « Monsieur Hiver » suivi d'un feu d'artifice.

En cas de pluie, l'animation sera reportée au 18 avril.

## FRONTIGNAN

### La Peyrade : un parking riverains, un nouveau carrefour et des arbres !



C'est sur une partie du site de l'ancien stade de La Peyrade, qui accueille régulièrement des cirques et l'espace scénique de la Scène nationale, qu'un parking d'une quarantaine de places, équipé de nouveaux éclairages publics, est aménagé, délimité et sécurisé par enrochement et par la pose de 2 portiques. Le carrefour des avenues du Stade et Jean-Mermoz est aussi totalement repris avec des liaisons sécurisées pour les piétons comme pour les cyclistes, la réalisation de bordures de rond-point en dur et la pose d'un nouvel enrobé. Dans le cadre de l'Opération 1000 arbres, 2 peupliers blancs ont aussi été plantés dans le secteur avec les conseils de quartiers de Lierles/Félibre et La Peyrade/Méreville et plus de 50 arbres le seront, notamment le long de la piste cyclable au bord du canal. Coût de l'opération : 174 000 € (49 000 € pour le parking, 115 000 € pour le carrefour et 10 000 € pour les arbres).

### Tonnellerie au musée municipal



Après la fermeture hivernale, le musée municipal, situé dans l'ancienne chapelle des pénitents blancs (1642) et classé Musée de France, rouvre ses portes au public le 17 avril. L'occasion de découvrir ses collections permanentes, archéologiques sous-marines et patrimoniales (muscat, joutes, salins...) et l'exposition temporaire dédiée à la tonnelerie. Issues notamment de la collection du regretté Edmond Imbert, fils de tonnelier qui a collecté outillage et objets de tonnelerie pendant plus de 30 ans, près de 300 pièces racontent ainsi l'histoire d'un terroir, des vigneron et des tonneliers qui faisaient vivre, grâce à leur savoir-faire, une des principales économies de la ville jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. Vernissage vendredi 17 avril à 18h30. Le Musée est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, rue député Lucien-Salette.

Entrée libre.



### Une salle d'Arts martiaux



La nouvelle salle municipale des arts martiaux a été inaugurée le 21 décembre dernier en présence des nombreux adhérents des associations (Tae Kwon Do, Sâmba, Boxe française, etc.). Ce bâtiment de 660 m<sup>2</sup> (400 m<sup>2</sup> pour l'espace de pratique), également mis à disposition des scolaires en journée, participe aussi au rééquilibrage des équipements publics au sud de la RD613.

### Bientôt une nouvelle école primaire Laurent Ballesta



La première pierre biosourcée de la future école primaire de Gigean, avenue Saint Félix de Montceau, a été posée le 7 novembre. Il s'agit d'une opération reconnue bâtiments durables en Occitanie, niveau or pour sa phase de conception. L'ouverture est prévue pour septembre 2021. Coût de l'équipement : 8 M€, dont 10% financés par l'agglopolé via les fonds de concours.

### La rue de l'évêché bientôt requalifiée

Il s'agit de travaux de rénovation des réseaux humides (eaux usées, eau potable, eaux pluviales), des réseaux secs (éclairage et télécommunications) et de la voirie (démolition des enrobés dégradés existants et mise en place de nouveaux revêtements qualitatifs mixant béton bouchardé et pierres). Ces travaux, en lisière de la circulation, ont commencé le 20 janvier pour s'achever en avril.



### Un challenge important pour l'association le "FORUM"



Le projet "le moulin de Juffet" maintenant sur les rails, il nous a semblé propice de réaliser l'aménagement et la sauvegarde des petits bâtis de notre commune. Après l'aménagement du puits du château réalisé par la présente municipalité, nous sommes passés à celui des calvaires et croix des chemins. La réalisation d'une première tranche du projet a pu être réalisée grâce au soutien de nombreux donateurs et de l'aide du Département pour le Calvaire du chemin des romains et de l'ancienne route de Montpellier, ainsi que le Calvaire du jeu de mail et de la rue de Valfalis. Trois autres calvaires seront restaurés en 2020 : celui du chemin d'Antonègre, celui du chemin du Pradinel et du Chalet et celui du chemin des chèvres anciennement route d'Antonègre.

### Des capitelles restaurées

L'un des projets du Cercle de Recherche sur le Patrimoine Montbazinois est la restauration des Capitelles. Une troisième capitelle, à garrigue plane, près du sentier de randonnée des collines de la Moure, a pu être restaurée grâce à l'aide des amis de l'association Pierres et chemin de La Moure de Poussan et de nombreux bénévoles. Il s'agit d'une construction en pierre sèche victime des outrages du temps et de promeneurs indéclicats. La municipalité souhaite poursuivre ainsi la sauvegarde de ce patrimoine rural qui valorise nos garrigues.



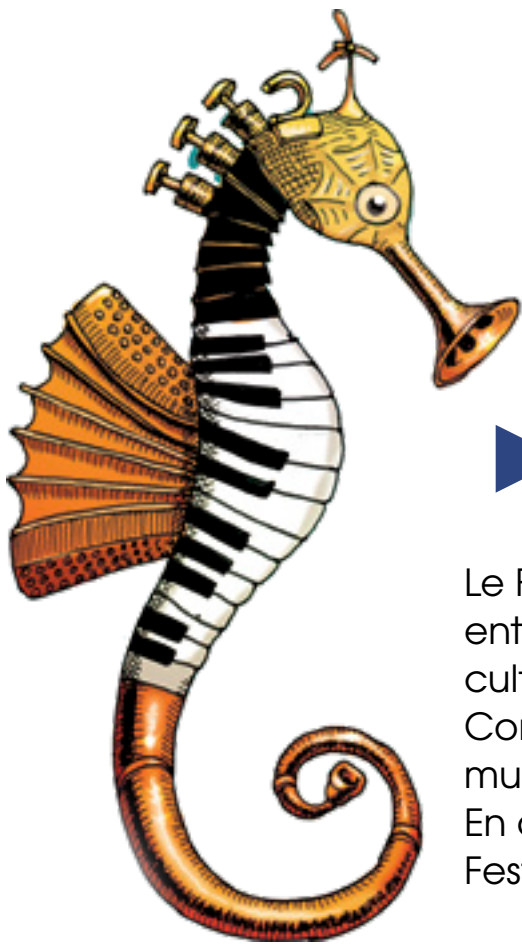
### Mise en accessibilité du cimetière



A l'issue d'un marché d'appel d'offres, l'entreprise Joulié a été désignée pour réaliser la mise en accessibilité des allées du cimetière de Bouzigues. Le montant estimé des travaux s'élève à 61.551 € HT. Les travaux ont débuté mi-janvier et dureront environ 8 semaines. La circulation sera facilitée, une rampe d'accès et une place de stationnement installées pour les personnes à mobilité réduite. Des places de stationnement PMR sont également prévues côté sud dans le cadre des travaux réalisés actuellement dans le lotissement contigu des Flots Bleus. Le cimetière reste accessible aux familles qui souhaitent se recueillir sur les sépultures de leurs proches.

RETROUVEZ-NOUS SUR  
[www.agglopolé.fr](http://www.agglopolé.fr)  
 MAIS AUSSI SUR LES RÉSEAUX

f t i



## ► Le Festival de Thau

Le Festival de Thau renforce le travail culturel et artistique de fond, entamé depuis de nombreuses années avec les partenaires culturels du territoire dont bien entendu l'agglomération avec son Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal, ses musées, ses médiathèques...

En attendant la 30<sup>ème</sup> édition qui aura lieu du 20 au 28 juillet, le Festival de Thau propose toute une série de rendez-vous...

### SOIRÉE DE PRÉSENTATION DU 30<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DE THAU

🕒 Chai et jardin du **château de Girard, à Mèze**, le 22 mai, à partir de 18h30 (*soirée festive ouverte à tous proposée en partenariat avec la ville de Mèze*).

🕒 18h30 - Présentation de la 30<sup>ème</sup> édition du Festival de Thau

Venez vous immerger dans l'ambiance unique de ce festival emblématique et découvrir en images et sons toute la programmation : les nombreux groupes programmés cette année, et les rendez-vous éco-citoyens.

🕒 19h30 - Apéro et petite restauration

🕒 20h30 - Concert de Joan Garriga & Madjid Fahem (*rumba, cuba, reggae*)

Ambiance festive et dansante assurée avec ce duo formé par Madjid Fahem, guitariste de Manu Chao et son complice accordéoniste Joan Garriga.

🕒 22h - 2<sup>ème</sup> partie de soirée animée par un DJ

Tout public - Accès libre et gratuit.

### CONCERT DE RESTITUTION DES ATELIERS ARTISTIQUES DE WALID BEN SELIM

🕒 **Médiathèque de Mèze**, le 28 mai, à 17h

Walid Ben Selim est artiste associé du +SilO+, le centre de création coopératif dédié aux musiques du monde et traditionnelles en Occitanie. Ce spectacle est le fruit de sa rencontre avec les élèves de la classe de 4<sup>ème</sup> C du collège de Mèze, entourés de leurs professeurs de français, M<sup>me</sup> Oheix et de musique, M<sup>me</sup> Pourcel. Au fil d'une série de 6 ateliers artistiques autour de la poésie féminine réalisés entre janvier et mai à la médiathèque et au collège, en collaboration avec d'autres artistes comme Ouidad et Khalil Hentati, les élèves ont écrit, créé, joué et composé l'ensemble des textes et de la musique... pour nous dévoiler un spectacle à la croisée de leurs univers.

Tout public - Accès libre et gratuit

### PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL DANS DES LIEUX PATRIMONIAUX DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

🕒 Éco-dialogue au **Musée de l'Étang de Thau, à Bouzigues**, le 10 juin, à 18h30

Rencontre préparée et animée par Thierry Salomon co-fondateur de l'association négaWatt. Le thème et l'invité de cette rencontre seront communiqués prochainement. Public adulte - Accès libre et gratuit.

🕒 Concert - Walid Ben Selim invite Marie-Marguerite Cano (duo harpe/chant), au **Musée Villa gallo-romaine, à Loupian**, le 19 juin, à 18h30

#### « Explorer les vastes horizons de la poésie soufie »

Artiste associé au +SilO+, centre de création coopératif dédié aux musiques du monde et traditionnelles en Occitanie, Walid Ben Selim est un véritable aventurier à l'esprit poétique. Aux frontières de la tradition et du contemporain, il distille des notes ethniques sur des textes personnels et d'autres poètes célèbres (Mahmoud Darwich, Ahmad Matar, Nizar Qabbani...), en quête de liberté, de sagesse et de sérénité. Il invite spécialement pour ce concert Marie-Marguerite Canot, harpiste virtuose.

Tout public. Tarifs : en prévente 9€ plein / 7€ réduit / 5€ moins de 12 ans, sur place 11€ plein / 9€ réduit / 7€ moins de 12 ans

🕒 Spectacle Expressions végétales « Et si nous donnions la parole aux plantes ? » au **Jardin antique méditerranéen, à Balarruc-les-Bains**, le 25 juin, à 18h30

Imaginez deux explorateurs ayant conçu leur laboratoire de recherche dans un jardin botanique... À l'écoute des milliers d'espèces végétales, ils ont su y capturer nombre d'histoires. Sous la forme d'un spectacle de « musicoplantologie », à cheval entre la conférence botanique et le concert de musiques actuelles, Ronan Moinet et Thomas Cochini, le duo de biologistes sonores Labotanique, distillent ces histoires merveilleuses avec humour, pour un public de 7 à 107 ans.

Visite gratuite du jardin possible après le spectacle. Tout public ; Tarifs : en prévente 9€ plein / 7€ réduit / 5€ moins de 12 ans, sur place 11€ plein / 9€ réduit / 7€ moins de 12 ans.



# Dans nos médiathèques

Le réseau des médiathèques fait la part belle aux spectacles pendant les mois de mars, avril, mai. Pas moins d'une dizaine de représentations sont proposés pour les enfants mais aussi les adultes. Dans des atmosphères à chaque fois différentes, rêvez, soyez émus, riez... En écoutant contes créoles, évocations de la nature, histoires d'amour, histoires frémissantes, danse des corps...

## RONGE TON OS



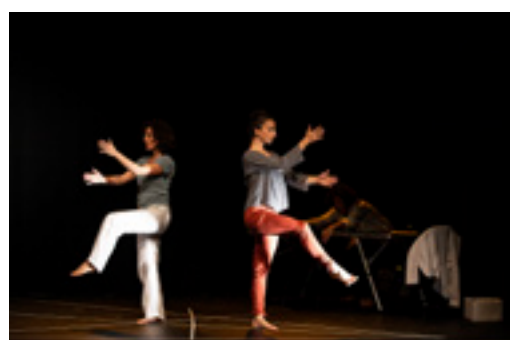
De la Cie L'Awantura. Spectacle au croisement du roman noir, du cinéma des années 50, de la bande dessinée et du concert.

À partir de 12 ans, sur inscription.

🕒 **Vendredi 6 mars, à 18h. Médiathèque Malraux, salle La Passerelle - Sète, Ile de Thau.**

🕒 **Samedi 4 avril, à 17h. Médiathèque Montaigne - Frontignan.**

## CORPS IRRATIONNELS



De la Cie Les Herbes Folles. Un pari qui conjugue danse et mathématiques.

À partir de 10 ans, sur inscription.

🕒 **Mercredi 25 mars, à 11h. Médiathèque Montaigne - Frontignan.**

## TI CHAT POURQUOI TU SOURIS



Conte par le conteur martiniquais Valer' Egouy.

À partir de 6 ans, sur inscription.

🕒 **Mercredi 15 avril, à 16h. Médiathèque Mitterrand - Sète centre-ville.**

## LE LOUP EST REVENU



D'après l'album de Geoffroy de Pennart par la Cie Les Nomadesques.

Ce soir-là, Monsieur Lapin lit dans son journal une nouvelle terrifiante : le loup est revenu ! Tous, héros de contes ou de fables viennent se réfugier chez lui...

À partir de 3 ans, sur inscription.

🕒 **Mercredi 13 mai, à 15h. Médiathèque Montaigne - Frontignan.**

🕒 **Vendredi 15 mai, à 17h30. Médiathèque Mitterrand - Sète centre-ville.**

## DANS MA FORÊT



De la Cie Okkio. Spectacle musical et visuel qui mélange chansons, musique et projections.

De 6 mois à 6 ans, sur inscription.

🕒 **Samedi 16 mai, à 10h30. Médiathèque Malraux, salle La Passerelle, Sète, Ile de Thau.**

🕒 **Lundi 18 mai, à 10h30. Médiathèque Malraux, salle La Passerelle, Sète, Ile de Thau.**

🕒 **Jeudi 28 mai, à 10h et 17h30. Médiathèque Mitterrand - Sète centre-ville.**

## SUIS-MOI



De la Cie Les voisins du dessus. Un éléphant gris à pois violets tombe amoureux d'une fourmi noire à taille de guêpe. À partir de 3 ans, sur inscription.

🕒 **Mardi 17 mars, à 18h. Médiathèque Montaigne - Frontignan.**

🕒 **Samedi 28 mars, à 16h. Médiathèque Malraux - Sète, Ile de Thau.**

## COULEUR MARTINIQUE !



Venez à la rencontre de Valer' Egouy, conteur généreux et désireux de partager la parole de la Martinique. Tout public.

🕒 **Vendredi 22 mai, à 20h. Médiathèque Montaigne - Frontignan.**

## BON CIRAGE ... BON PRÉSAGE



Spectacle de Marie-Pierre Loncan. Une petite bonne femme, cireuse de chaussures, vient dire sa poésie, celle qui lui sort.

À partir de 8 ans, sur inscription.

🕒 **Samedi 23 mai, à 11h. Médiathèque La Fabrique - Marseillan**

## Au Conservatoire

### « ANACHRONISME »

Le Collectif Orchestré - Conservatoire de musique de Sète agglomération Méditerranée - présente son tout nouveau répertoire.

Sous la direction de Georges Di Isernia, la formation composée de 17 musiciens, revisite Aretha Franklin, Georges Gershwin, The Eagles, The Supremes et donne à des grands classiques une autre couleur en les changeant de style et d'époque, d'où le titre du projet.

🕒 **Au CRI Antenne de Frontignan (Centre Culturel F.Villon), samedi 7 mars, à 20h30, et dimanche 8 mars, à 17h. Invité : Alem (beatbox).**

1<sup>ère</sup> partie : École de musique municipale de Balaruc le Vieux et l'Association Vic Musique.

Entrée libre mais réservation conseillée au 04 67 18 54 27.

## Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes

Expositions, projections, conférences, pièces de théâtre vous parleront d'elles passionnément, follement.

### VOS DÉSIRES FONT DÉSORDRE

Spectacle de la Cie Des Elles et Elan Cie. Deux femmes rêvent, et s'oublie... Alliance de danse contemporaine, de théâtre, et de création musicale.

🕒 **Vendredi 6 mars, à 18h. Médiathèque Mitterrand Sète centre-ville.**



### SPÉCULUM, L'ODYSSÉE DU CORPS DES FEMMES

De et avec Delphine Biard, Flore Grimaud et Caroline Sahuquet. Une enquête sur la gynécologie, son Histoire et ses histoires.

À partir de 14 ans, sur inscription.

🕒 **Vendredi 6 mars, à 19h. Médiathèque Montaigne Frontignan.**



### FEMMES & CINÉMA : À L'ÉCRAN... ET DERRIÈRE LA CAMÉRA

Conférence animée par Raphaëlle de Cacqueray et l'association Le 3<sup>ème</sup> Œil.

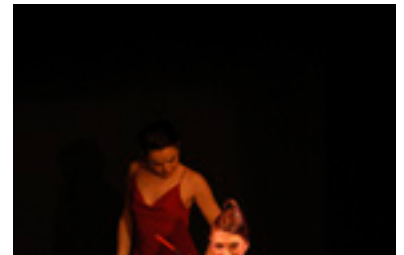
🕒 **Samedi 7 mars, à 14h. Médiathèque Montaigne - Frontignan.**

### THÉÂTRE FLAMENCO « GUALICHO »

Par la comédienne Charo Beltran-Nuñez, accompagnée de la danseuse, Cathia Poza.

C'est l'histoire de Charo, l'enjôleuse, qui, lasse d'attendre son homme, sera dépassée par la force explosive du gualicho (Philtre d'amour).

🕒 **Mardi 10 mars, à 18h. Médiathèque de Mèze.**



### SÈTE, DES FEMMES AU FIL DE THAU

En partenariat avec Occitanie films. Film documentaire d'Hélène Morsly (2019, 52 min). Projection suivie d'un échange avec la réalisatrice. Dans le quartier de l'île de Thau, à Sète, des femmes contribuent à maintenir, entretenir, réparer un lien social qui se délite.

🕒 **Vendredi 10 avril, à 19h. Médiathèque Montaigne - Frontignan.**

🕒 **Vendredi 24 avril, à 18h30. Médiathèque La Fabrique - Marseillan**

🕒 **Samedi 16 mai, à 16h. Médiathèque Mitterrand - Sète centre-ville.**



# ► Dans vos musées et jardins

## CONFÉRENCES CYCLE ARCHÉOLOGIE

### UN HABITAT DE LA FIN DE L'ÂGE DU BRONZE IMMERGÉ, TÉMOIN D'UN LITTORAL MOUVANT :

La fouille subaquatique du site de la Motte (Agde, Hérault). "

Par Thibaut Lachenal, chargé de recherche - CNRS - UMR 5140 - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes" (ASM).

Entrée libre (dans la limite des places disponibles) - Tout public

📍 Musée gallo-romain Villa-Loupian  
Jeudi 19 mars, à 18h30.

### GAULOIS ET GRECS DANS LA RÉGION D'AGDE À L'ÂGE DU FER

L'apport des fouilles récentes sur l'habitat de La Monédière à Bessan par Alexandre Beylier, archéologue du service d'archéologie de Sète agglomération méditerranéenne, ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, Montpellier.

Entrée libre (dans la limite des places disponibles).

📍 Musée gallo-romain Villa-Loupian  
Jeudi 2 avril à 18h30.

## CONFÉRENCES CYCLE PATRIMOINE

### DU KEPOS-HORTUS AUX JARDINS ORNEMENTAUX

Origine et évolution des jardins dans l'Antiquité par Laurent Fabre, responsable du service Patrimoine et Archéologie, à Sète agglomération méditerranéenne.

Entrée libre (dans la limite des places disponibles).

📍 Jardin Antique Méditerranéen  
Jeudi 12 mars à 18h30.

### LE PARLER DES BARQUES ET DE LA PÊCHE DU GOLFE DU LION

Par Christian Dorques, association Voile Latine. Entrée libre (réservation recommandée au 04.67.78.33.57).

📍 Musée Ethnographique Étang de Thau  
Jeudi 16 avril, à 18h30

## EXPOSITIONS

### HERBA DIVA DE DAVID HUGUENIN, PHOTOGRAPHE.

David Huguenin, photographe, est associé à la création de deux expositions, au Jardin antique méditerranéen et au Musée gallo-romain Villa-Loupian. Ces deux volets d'un même thème se proposent de mettre en relation le monde végétal, la variété de ses formes (figurés à Loupian sur les mosaïques, réels et vivants dans le jardin de Balaruc), et la mémoire symbolique des divinités antiques.

Accès compris dans les conditions normales d'entrée.

📍 Jardin antique méditerranéen - Du 4 avril au 30 juin 2020 - Vernissage le 4 avril à 18h (sous réserve de modifications). « Lapis Fructus » second volet de l'exposition aura lieu au Musée gallo-romain Villa-Loupian du 11 Septembre au 30 Novembre 2020.

## ANIMATIONS

### ATELIER EN FAMILLE

#### « FABRIQUE MOI UN POISSON »

Après une visite des aquariums du musée, les enfants et leurs parents seront invités à créer un poisson d'Avril ! Atelier proposé par l'équipe du musée.

Sur réservation au 04.67.78.33.57. Tarif 5 €/ binôme (1 adulte + 1 enfant dès 6 ans).

📍 Musée ethnographique Étang de Thau  
Mardi 7 avril, de 10h à 12h.

### ATELIER JEUNE PUBLIC

#### « FRESQUE ROMAINE »

Artistes en herbe, découvrez les techniques de la fresque romaine ! Atelier proposé par l'équipe du musée.

Sur réservation au 04.67.18.68.18. Tarif 2 €/ enfant dès 6 ans.

📍 Musée gallo-romain Villa-Loupian  
Jeudi 9 avril, de 10h à 12h.

## LECTURE JEUNESSE

### « RACONTE-MOI UNE HISTOIRE »

L'équipe de la médiathèque Montaigne, prend ses valises et vous donne rendez-vous au jardin afin de vous raconter des histoires.

Dès 3 ans, gratuit sur réservation au 04.67.46.47.92.

📍 Jardin Antique Méditerranéen  
Vendredi 10 Avril de 10h à 11h.

## EN FAMILLE

### « LUDOTHÈQUE EN GOGUETTE »

Retrouvez la ludothèque Montaigne pour des moments de jeux en famille ou entre amis.

Entrée libre

📍 Musée Ethnographique Étang de Thau  
Vendredi 10 avril de 14h à 16h

📍 Musée gallo-romain Villa-Loupian  
Vendredi 17 avril de 14h à 16h30

### JEUNE PUBLIC

#### « ATELIER KOKEDAMA...C'EST KAWAI !!! QUÉSACO ? »

Avis à tous les petits jardiniers en herbe... La Nature s'invite chez vous ! Découvrez cet art de planter venu du Japon et réalisez une composition végétale suspendue. Atelier proposé par l'équipe du jardin.

Sur réservation au 04.67.46.47.92. Tarif 2 €/ enfant dès 6 ans.

📍 Jardin Antique Méditerranéen  
Mercredi 15 avril de 10h à 12h.

## LECTURE ADULTE

### « SIESTE NOIRE »

Confortablement allongé dans un transat, venez découvrir les textes des auteurs qui seront présents au FIRN ! (Festival International du Roman Noir). A travers des lectures à voix haute, les bibliothécaires de Sète agglomération méditerranéenne vous font partager leurs textes préférés.

Gratuit sur réservation au 04.67.18.68.18.

📍 Musée gallo-romain Villa-Loupian  
Mardi 28 avril à 18h30

JARDIN ANTIQUE MÉDITERRANÉEN

Rue des Pioch - 34540 Balaruc-les-Bains

04 67 46 47 92

✉ jam@agglopole.fr

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE  
DE L'ÉTANG DE THAU

Quai du Port de Pêche - 34140 Bouzigues

04 67 78 33 57

✉ musee.etang@agglopole.fr

MUSÉE GALLO-ROMAIN  
VILLA LOUPIAN

RD 158 E4 - 34140 Loupian

04 67 18 68 18

✉ villaloupian@agglopole.fr

ABBAYE ST FELIX DE MONTCEAU

33770 Gigean

04 67 43 34 81

✉ lucroutier@free.fr



# Au Théâtre Molière

Scène nationale Archipel de Thau



THÉÂTRE MOLIÈRE - SÈTE  
SCÈNE NATIONALE  
ARCHIPEL DE THAU

[www.tmsete.com](http://www.tmsete.com)

Avenue Victor Hugo  
04 67 74 02 02

## Billetterie

Du mardi au samedi,  
de 13h à 18h

### SÃO PAULO DANCE COMPANY

DANSE | Cassi Abranches - Marco Goecke - Joëlle Bouvier

📍 Théâtre Molière > Sète

Mardi 24 mars, 20h30, et mercredi 25 mars, 19h



Au Brésil, la danse n'est pas que samba et carnaval. La São Paulo Dance Company en fait une belle démonstration sous la direction d'Inês Bogéa, ancienne danseuse de Grupo Corpo, qui dirige cette jeune compagnie talentueuse et dynamique et qui figure parmi les meilleurs ballets internationaux.

La technique sans faille des danseurs vient de leur formation classique et d'une sensibilité remarquable qui se prêtent parfaitement aux présentations de chorégraphes tels que l'allemand Marco Goecke ou la française Joëlle Bouvier. Cette superbe compagnie résume à elle seule la force et la sensualité du Brésil et transmet à merveille cette fulgurance.

### SUPERSONIC & FRIENDS FROM CONGO

MUSIQUE | Thomas de Pourquery - Supersonic

📍 Théâtre Molière, sète, jeudi 2 avril, 20h30



Le musicien poète aux allures de viking, Thomas de Pourquery, est la nouvelle star du jazz hexagonal et une véritable bête de scène. Il revient faire un set à Sète, pour un concert « supersonique », après le bel hommage rendu à Claude Nougaro en mars 2016. Détenteur de deux Victoires du jazz et d'artiste de l'année, Thomas de Pourquery bouillonne de projets à la tête de son exubérant sextet, Supersonic. Il nous livre ici le fruit d'un voyage et de rencontres enthousiasmantes en République du Congo. Communicative et jubilatoire, c'est sur scène que la musique de Thomas de Pourquery et Supersonic trouve sa raison d'être.

### DANS TON CŒUR

CIRQUE | Pierre Guillois - Cie Akoreacro | 5 ans et +

📍 Espace chapiteau > Frontignan la Peyrade

Jeudi 26, vendredi 27, samedi 28 mars, 20h30, dimanche 29 mars, 17h



Pierre Guillois, grand adepte des aventures déjantées, met en scène ce spectacle. Ce maître ès-burlesque, qui prend toujours un malin plaisir à pousser le bouchon, fait avec les circassiens d'Akoreacro la synthèse idéale du fou-rire et de la haute voltige.

Détournant avec malice la banalité de la vie de couple, ses situations familières et ses objets du quotidien, les huit acrobates et les quatre musiciens proposent un spectacle explosif où les frigos se balancent, les machines à laver passent de mains en mains (programme délicat), avant de s'envoler en mode essorage. La baignoire prend son indépendance dans un boucan d'enfer, le quotidien s'affole, tout fout le camp, dans un charivari acrobatique et joyeusement communicatif. A savourer en famille.

### NORTH KOREA DANCE

DANSE | Eun-Me Ahn

📍 Théâtre Molière, Sète, jeudi 23, vendredi 24 avril, 20h30



Elle a fait danser les grand-mères mais également le public sétois sur la scène du Théâtre Molière en janvier 2018 : Eun-Me Ahn revient avec ses onze danseurs pour explorer les différences et les similitudes entre la danse du Nord et celle du Sud de la Corée.

La chorégraphe, s'inspirant de vidéos venues du Nord par le truchement d'internet, s'approprie les mouvements et les codes du Nord pour les accommoder à sa propre sauce, épicée et colorée.

Parades militaires et danses de l'éventail, gestuelles viriles et acrobaties virtuoses, danses traditionnelles et bals populaires forment un joyeux cocktail, merveilleusement pop et haut en couleurs. La chorégraphe injecte les vitamines de son incroyable fantaisie sur le plateau où elle peint la danse en multicolore.

## La transition écologique n'est pas un phénomène de mode

Il y a urgence ici plus qu'ailleurs à transformer les modes de développement sur notre territoire.

Tout au long de ce mandat, les élus du groupe Thau Avenir à l'agglo et de Puissance Sète à la ville, ont porté de nombreux dossiers relevant de cette transition écologique.

Les exemples ne manquent pas !

Le retour à l'eau publique comme bien commun de l'humanité, dont la gestion garantit la protection de la ressource, doit être liée à toute politique d'aménagement du territoire de l'agglo.

Les aménagement de l'Entrée Est et de l'Entrée Ouest de Sète, laissent les mains libres aux aménageurs et à la spéculation immobilière qui l'accompagnent. C'est totalement incompatible avec la protection des espaces et le développement d'une économie circulaire.

C'est la raison de fond qui fait nous opposer à ces choix.

Idem avec l'artificialisation des terrains visant à l'extension de la zone commerciale de Balaruc le Vieux, dont chacun sait l'impact qu'elle aura sur l'écosystème de l'Étang de Thau.

Sur ces dossiers, la majorité a décidé de se taire, c'est bien dommage. Nous, nous avons fait le choix de la protection environnementale et celui de l'emploi.

C'est avec la même détermination que nous avons apporté notre contribution à la mobilisation citoyenne, pour que Port Sud de France abandonne son projet d'Hinterland portuaire sur Poussan, dédié au tout camion.

Aujourd'hui, c'est sur le site portuaire de Sète que s'aménagent les terre-pleins. La réalisation d'une plate-forme multimodale pour faire basculer le transit du Port de Sète du camion vers le fret ferroviaire et fluvial, est désormais possible.

Nos interventions pour la gratuité du transport urbain, comme pour le renforcement de la recherche sur la perte de la biodiversité dans l'Étang de Thau, n'ont pas encore trouvé l'écho que nous étions en droit d'attendre, au sein du conseil d'agglo.

Mais on ne lâchera rien ! Ni aujourd'hui ni demain, car il n'y aura pas de développement de ce territoire sans transition écologique.

Véronique Calueba, Sébastien Andral,  
François Liberti, Max Savy,

Conseillers communautaires de l'opposition

## ► L'Espace Info Energie pour vous servir...

### 2020 : les aides financières à la rénovation énergétique changent !

D'importantes modifications viennent bouleverser le système d'aides financières dédiées à la rénovation énergétique en 2020. Les grandes lignes ont été établies, mais certains points doivent encore être précisés par décret. De façon générale, le nouveau schéma d'aides prévu pourra s'avérer plus avantageux pour certains ménages ; d'autres y seront perdants. Voici un résumé des principales évolutions.

#### MaPrimeRénov', la nouveauté 2020 pour les ménages dont les revenus sont sous les plafonds Anah.

Plus qu'une nouveauté, il s'agit plutôt de la fusion de deux dispositifs existants : l'aide de l'Anah « Habiter Mieux Agilité » et le crédit d'impôt. En effet, pour simplifier les démarches et permettre aux ménages aux revenus modestes de bénéficier du crédit d'impôt à la fin des travaux (et non plus l'année suivante), MaPrimeRénov' propose une aide unique forfaitaire. Un site internet dédié permet de faire la demande en ligne et précise les conditions d'éligibilité ([www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)). Malheureusement, pour les personnes ne disposant pas d'adresse mail ni d'une connexion internet, une version papier n'a pas été prévue.

MaPrimeRénov' est cumulable, entre autres, avec

les primes « Coups de pouce économies d'énergie » majorées.

Voici quelques exemples concrets :

- Un couple de retraités dont le Revenu Fiscal de Référence (RFR) est de 20 000 €, souhaite isoler 100 m<sup>2</sup> de plafonds de combles. Le devis proposé par une entreprise RGE s'élève à 9 100 €. Pour ces travaux, ce couple de retraités pourra bénéficier d'une aide s'élevant à 4 500 €.
- Un couple avec un enfant a un RFR de 29 000 € et souhaite isoler 100 m<sup>2</sup> de murs par l'extérieur. L'entreprise RGE leur propose un devis à 15 000 € : MaPrimeRénov' pourra s'élever à 10 000 €.

#### Et pour les autres ménages ?

Les ménages dont les revenus sont au-dessus des plafonds Anah pourront toujours bénéficier des « Coups de pouce économies d'énergie ». Néanmoins, les modalités du crédit d'impôt changent : certaines dépenses ont été retirées du dispositif, d'autres ajoutées ; et en fonction des revenus du ménage, certains travaux ne seront plus du tout éligibles.

#### Eco-Prêt à Taux Zéro, TVA à 5,5%, éco-chèque logement de la Région, ... : pas de modifications pour l'instant

Les modalités des autres dispositifs existants restent inchangées pour l'instant. Il faut néanmoins veiller à se renseigner sur le cumul des différentes aides et les conditions d'éligibilité pour chacune d'entre elles.



L'Espace INFO→ÉNERGIE de l'association GEFOSAT vous guide dans vos projets de rénovation, d'économies d'énergie, et dispense un conseil neutre et gratuit.

✉ [ie@gefosat.org](mailto:ie@gefosat.org) – 04 67 13 80 94

☎ Permanence téléphonique

du lundi au vendredi de 9h à 13h

## SÈTE AGGLOPOLE MÉDITERRANÉE

### Site Président

4 avenue d'Aigues  
34110 Frontignan  
Standard : 04 67 46 47 48

### Complexe Oïkos

CD5E – 34560 Villeveyrac  
Standard : 04 67 78 55 96

## L'ASSAINISSEMENT

### Services d'astreinte collectif

Suez 09 77 40 11 38

### Assainissement collectif et non collectif

Tél : 04 67 78 89 58  
spanc@agglopole.fr

## LA SOLIDARITE

### MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)

- Passage du Dauphin  
4 quai de la Résistance à Sète  
Tél : 04 67 18 38 02
- Impasse du petit Versailles  
à Frontignan  
Tél : 04 67 18 50 60

## L'HABITAT

### Urbanis

Permanences téléphoniques de l'OPAH Communautaire  
Au 04 99 52 97 92  
→ Tous les mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

### Sète

Permanences hebdomadaires à la maison de l'Habitat  
17 rue Pierre Sémard, 34200 Sète  
→ Tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 – Accueil physique.

### Mèze

Permanences bimensuelles à la Mairie.  
Place Aristide-Briand  
→ Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 14 h à 16 h – Accueil physique.

### In Situ (OPAH-RU)

Permanences à la Maison de l'Habitat à Sète  
tél : 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ (accès 14 rue de la Peyrade)  
opah-ru-sete@wanadoo.fr  
http://habitatsete.thauagglo.fr  
→ Accueil les lundi et mercredi matin de 9 h 30 à 12 h 30 et sur rendez-vous les autres jours.

### ADIL (infos logement)

La prise de rendez-vous est directement accessible en ligne sur [www.adil34.org](http://www.adil34.org).  
→ Consultation téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (04 67 555 555 taper 1).

### Compagnons bâtisseurs

Permanences à Sète au 04 67 92 55 30  
cblanguedoc@compagnonsbâtisseurs.eu  
[www.compagnonsbâtisseurs.org](http://www.compagnonsbâtisseurs.org)

### Espace Info Énergie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mèze sur RDV au 04 67 13 80 94  
Visites sur site pour les autres communes.  
eie@gefosat.org

### Habitat JEUNE

Permanences dans les locaux du Foyer des jeunes travailleurs.  
14 rue Louis Blanc à Sète  
Tel. 04 67 74 35 05

## LE TRANSPORT

### Sète agglomère mobilité

Passage du Dauphin  
5 bis quai de la Résistance à Sète  
Tél : 04 67 53 01 01  
→ Agence ouverte du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 18 h 30.  
Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

## LA COLLECTE ET LES DÉCHETS

### Accueil du Service déchets

Tél : 04 67 46 47 20  
dechets@agglopole.fr  
→ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

## Les déchetteries

### Balaruc-le-Vieux

Route de la Rèche  
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

### Bouzigues

Chemin de la Catonnière  
→ Ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h ; les mardi, jeudi et samedi de 13 h 30 à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

### Frontignan

Chemin des Près Saint Martin  
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

### Marseillan

Route d'Agde  
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

### Mèze

35 route de Villeveyrac  
→ Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

### Montbazin

Chemin du Pont de Vène  
→ Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

### Sète

Zone Industrielle des Eaux-Blanches  
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

## LA CULTURE

### Jardin antique méditerranéen

Rue des Pioch à Balaruc-les-Bains  
Tél : 04 67 46 47 92  
jam@agglopole.fr

### Le Musée de site Villa-Loupian

Tél : 04 67 18 68 18

### Le Musée de l'Étang, à Bouzigues

Tél : 04 67 78 33 57

### Les médiathèques

#### André Malraux

Bd Pierre-Mendès-France à Sète  
Tél : 04 67 51 51 07

#### François Mitterrand

Bd Danielle Casanova BP 69 à Sète  
Tél : 04 67 46 05 06

### Michel de Montaigne

1 Place du Contr'un à Frontignan  
Tél : 04 99 57 85 00

### La Fabrique

Place du 14 juillet à Marseillan  
Tél : 04 67 01 73 14

### Bibliothèques

➤ Résidence Sévigné Thermal  
Entrée Parc Charles de Gaulle à Balaruc-les-Bains  
Tél : 04 67 43 23 45  
➤ Place de l'ancien hospice à Mèze  
Tél : 04 67 43 71 84

### Conservatoire à rayonnement intercommunal

- Sète  
Tél. : 04 99 04 76 30
- Frontignan  
Tél : 04 67 18 54 27
- Mèze  
Tél : 04 67 43 80 75

## LE TOURISME

### Office de Tourisme intercommunal

Maison de la Mer  
Quai Baptiste-Guitard à Mèze  
Tél : 04 67 43 93 08

## LE SPORT

### Piscine Fonquerne

1 Chemin des poules d'eau à Sète  
Tél : 04 99 04 76 50

### Piscine Di Stefano

Chemin de la calade, à Frontignan  
Tél: 04 67 48 22 67

## LES FOURRIÈRES

### Fourrière automobile

Parc Aquatechnique  
1 rue d'Amsterdam à Sète  
Tél : 04 67 48 45 11  
→ Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

### Fourrière Animale

Complexe Animalier Noé  
RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi » à Villeneuve-lès-Maguelone  
Tél : 04 67 27 55 37  
→ Tous les jours (sauf fériés) de 14 h à 17 h 30.



Sète  
AGGLOPÔLE  
méditerranée

ARCHIPEL DE THAU



# L'OURSINADE

## DE THAU

DÉGUSTATIONS & ANIMATIONS

PLACE ARISTIDE BRIAND / SÈTE

{ 13 MARS | 18H-23H  
14 MARS | 11H-23H }

WWW.AGGLOPOLE.FR



ville de sète